

Sur ordre de l'interrogateur, un gendarme vint la prendre et la transmit sur la galerie extérieure.

L'interrogateur l'ouvrit et la compara à la requête d'Ichi. Celle-ci était passée des mains des Anciens dans les siennes avant le début de l'audience.

Dans la requête de Chôtarô, il était écrit qu'il désirait lui aussi mourir avec son aînée et ses autres frères et sœurs, en lieu et place de leur père ; elle était de la même main que la précédente.

L'interrogateur appela : « Matsu ! » Mais celle-ci ne s'aperçut pas que c'était son tour. Quand Ichi lui dit « On t'a appelée », Matsu leva pour la première fois craintivement la tête, qu'elle gardait jusqu'alors baissée, et elle regarda les fonctionnaires alignés sur la galerie extérieure.

« Tu désires mourir avec ta sœur aînée ? » lui demanda l'interrogateur.

Matsu répondit : « Oui », et s'inclina.

Puis l'on appela : « Chôtarô ».

Celui-ci répondit aussitôt : « Me voici. »

« Comme tu l'as écrit dans ta lettre, tu désires mourir en compagnie de tes frères et sœurs ?

– Comme tous mourront, je ne désire pas survivre seul », répondit Chôtarô d'une voix claire.

« Toku ! » appela l'interrogateur. Comme ses sœurs et son frère avaient été appelés dans l'ordre, Toku comprit que c'était à présent son tour. Elle se contenta de regarder fixement le visage de l'interrogateur.

« Tu veux bien mourir ? »

Toku, silencieuse, regardait fixement son visage ; toute couleur avait disparu de ses lèvres et ses yeux s'emplirent de larmes.

« Hatsugorô ! » appela l'interrogateur.

C'était pour finir le tour du petit dernier, Hatsugorô, alors en sa sixième année ; et lui aussi fixa silencieusement le visage de l'interrogateur, mais, quand on lui demanda : « Et toi, tu mourras ? », il secoua frénétiquement la tête de droite à gauche pour dire non. Ceux qui se trouvaient dans la partie surélevée sourirent malgré eux à ce spectacle.

À cet instant, Sasa s'approcha jusqu'au bord de cet espace réservé et il appela : « Ichi.

– Oui.

– J'espère que tu n'as pas menti dans tes déclarations. S'il s'y trouve la moindre erreur, si quelqu'un t'a guidée, si tu as conféré avec quelqu'un, dis-le à l'instant. Si tu caches quelque chose, avec les instruments que tu vois alignés ici, nous te ferons torturer jusqu'à ce que tu dises la vérité. » Sasa désigna l'endroit où se trouvaient les instruments de torture.

Ichi jeta un coup d'œil dans la direction indiquée et, sans hésiter le moins du monde, elle déclara : « Non, il n'y a pas la moindre erreur dans mes propos. » Son regard était froid, ses paroles paisibles.

« Je voudrais encore te demander quelque chose : si nous acceptons votre requête et si vous prenez la place de votre père, vous serez exécutés sur-le-champ ! Vous ne pourrez pas revoir une dernière fois son visage. L'acceptez-vous ?

## LES DERNIERS MOTS

– Nous l’acceptons », répondit-elle d’un même ton glacial, mais un peu après, comme si cela lui avait traversé l’esprit, elle ajouta : « Puisque les autorités ne sauraient commettre d’erreur. »

Sur le visage de Sasa apparurent des signes de stupefaction, comme s’il avait été pris par surprise, mais ces signes disparurent immédiatement et il darda ses yeux redevenus sévères sur le visage d’Ichi. Peut-être faudrait-il dire que c’était un regard admiratif et chargé de haine. Mais Sasa resta silencieux.

Puis il murmura quelque chose à l’interrogateur et bientôt celui-ci ordonna aux Anciens : « Comme nous en avons terminé, vous pouvez vous retirer. »

Sasa accompagna du regard les enfants qui quittaient la barre, puis il se tourna vers Ôta et Inagaki et leur dit : « Elle ne promet rien de bon. » En son for intérieur l’image émouvante de la fille dévouée à son père s’était effacée, tout comme celle d’enfants naïfs manipulés par des tiers ; seuls résonnaient, froids comme de la glace, tranchants comme le fil d’un sabre, les derniers mots des dernières paroles d’Ichi. Pendant l’ère Genbun [1736-1740], un fonctionnaire de la maison Tokugawa ne connaissait naturellement pas le mot occidental *martyrium* et dans les dictionnaires du temps on ne trouve pas non plus le mot *kenshin* [sacrifice de soi] qui sert à le traduire, aussi n’y a-t-il rien de surprenant à ce que l’esprit humain n’ait pu alors concevoir, en dehors de toute distinction d’âge ou de sexe, l’existence d’un acte comparable à celui d’Ichi, fille du criminel Tarobê. Cependant la pointe de

révolte nichée à l'intérieur de ce sacrifice ne perça pas le cœur du seul Sasa, qui avait échangé ces mots avec Ichi, elle atteignit tous les officiels qui se trouvaient dans la partie surélevée de la salle d'audience.

Le représentant du gouvernement comme les deux prévôts eurent le sentiment qu'Ichi était « une étrange gamine » et, comme il s'ajoutait à cela la croyance superstitieuse qu'elle pouvait bien être possédée, ils n'éprouvèrent guère de compassion pour cette fille toute dévouée à son père ; cependant les organes primitifs du pouvoir juridique et administratif de l'époque suivirent leur fonctionnement naturel et la requête d'Ichi fut traitée sans plus attendre. L'exécution de la sentence de Katsuraya Tarobê fut « ajournée pour complément d'information à Edo ». Cela fut signifié aux Anciens le lendemain du jour de l'audience, vingt-cinquième jour du onzième mois. Plus tard, en l'an 4 de l'ère Genbun [1740], au deuxième jour du troisième mois, « à la suite de la cérémonie de la gustation solennelle des prémices<sup>8</sup> à Kyôto, sans plus attendre, la condamnation à mort de Tarobê fut commuée en un bannissement des trois arrondissements d'Ôsaka : Nord, Sud et Tenma ». La famille Katsuraya fut à nouveau convoquée à la prévôté Ouest où elle put faire

---

8. Cette cérémonie de la « gustation solennelle des prémices » (*daijô-sai*) est un des rituels d'accession au pouvoir de l'empereur. Présente dès l'Antiquité, abandonnée au xv<sup>e</sup> siècle, elle fut péniblement restaurée au milieu de l'époque d'Edo.

#### LES DERNIERS MOTS

ses adieux au père. La cérémonie de la gustation solennelle des prémices, après les festivités somptueuses qui avaient marqué l'avènement de l'empereur Higashiyama, en l'an 4 de l'ère Jôkyô [1688], n'avait plus été organisée pendant un intervalle de cinquante et un ans, jusqu'à ce que l'empereur Sakuramachi ne la rétablisse, juste avant le vingt-troisième jour du onzième mois de l'an 3 de l'ère Genbun [1739] où fut planté l'écrêteau annonçant le destin de Tarobê, le dix-neuvième jour de ce même mois.